



SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 3 DECEMBRE 2025

Le conseil communal s'est réuni dans la salle des séances de la maison communale de Beckerich le mercredi 3 décembre 2025 à 17h00.

Présents : MM. Thierry Lagoda (bourgmeestre), Claude Loutsch et Patrick Wampach (échevins) ; MM. David Bohler, Severin Boonen et Laurent Klein, Mmes Nadine Ruppert et Mickels Schmartz (conseillers).

Absents : M. Marco Fassbinder (conseiller) - excusé.

Séance publique

Modification de l'ordre du jour

Le bourgmestre informe le conseil qu'une modification de l'ordre du jour est nécessaire. Au moment où l'ordre du jour de la séance a été préparé, le collège échevinal ne disposait pas encore de toutes les informations nécessaires pour pouvoir inscrire correctement la création des deux postes. Il manquait notamment la finalisation des descriptifs de fonctions et l'affectation des postes aux carrières prévues par la convention collective de travail SAS. Entre-temps, afin de respecter les délais et d'assurer la continuité du service dans la Maison Relais, un appel à candidatures a déjà été lancé. Pour des raisons de bonne administration, il est nécessaire de régulariser la situation en soumettant la création des postes à l'ordre du jour de la séance du conseil communal.

Le conseil communal décide à l'unanimité (7 voix) d'ajouter ces deux points concernant la création d'un poste de salarié à tâche intellectuelle, carrière C3 du CCT SAS, et la création d'un poste de salarié à tâche manuelle, carrière C1 du CCT SAS, à l'ordre du jour.

1. Budget rectifié 2025 et Budget 2026

Le budget 2026 prévoit, au budget ordinaire, des recettes de 20.405.744,52 € et des dépenses de 17.762.125,37 €. Au budget extraordinaire, les recettes s'élèvent à 22.528.698,00 € et les dépenses à 28.137.696,90 €, soit un mali de 5.608.998,90 €. Afin d'équilibrer le budget dans le cadre des investissements programmés, un emprunt de 15,5 millions d'euros est prévu pour 2026.

Dans sa présentation, le bourgmestre souligne le poids croissant des charges de personnel et des cotisations aux syndicats intercommunaux, en précisant que ceux-ci assurent des missions que la commune ne pourrait pas assumer seule.

Madame Mickels Schmartz, conseillère, entre la salle des séances.

Le bourgmestre informe que le projet majeur reste la réalisation du nouveau **campus scolaire**, avec un investissement de 17,5 millions d'euros en 2026 et des subventions attendues d'environ 6,0 millions d'euros. Afin de préparer la suite du projet, un crédit de 65.000 € est inscrit pour lancer la phase II du campus scolaire pour les cycles 2 à 4 de l'enseignement fondamental.

Le tableau ci-dessous reprend les investissements les plus éminents :

Coordination administrative	Frais d'études pour l'élaboration d'un Masterplan "Beckerich 2036"	25 000,00 €
	Frais d'études - Réaménagement/Agrandissement de la maison communale	150 000,00 €
Bâtiments communaux	Bâtiments communaux - Frais d'études de conformité et d'accessibilité	50 000,00 €
	Bâtiment « Jugendbau » : Installation d'une pompe à chaleur	50 000,00 €

Enseignement fondamental	Campus scolaire - Phase I	17 500 000,00 €
	Campus scolaire - Phase II : Frais d'études d'infrastructure et d'aménagement	65 000,00 €
	Réaménagement du bâtiment du SEA Dillendapp pour héberger les classes du cycle 4	100 000,00 €
Agriculture	Travaux extraordinaires de mise en état de la voirie rurale	641 250,00 €
Sylviculture	Atelier Administration de la nature et des forêts (ANF) - Mise en conformité	200 000,00 €
	ANF : Renouvellement/Réaménagement du site "Bëschhaischen" en forêt	50 000,00 €
Réseau de chauffage urbain	Acquisition d'une partie des bâtiments et installations érigées par la société Biogas Biekerich s.c. sur le site de la centrale de chauffage bois	800 000,00 €
	Raccordements au réseau de chauffage urbain	30 000,00 €
	Acquisition de stations de chaleur	25 000,00 €
Production et Distribution de l'électricité	Mise en place de 3 installations photovoltaïques	100 000,00 €
	Notre participation dans la SA Wandpark Kanton Réiden	32 500,00 €
Tourisme	Aménagement d'un sentier pédagogique	155 000,00 €
	Site touristique "Biekerecher Millen" - Travaux de mise en conformité des accès pour personnes handicapées aux lieux ouverts au public	50 000,00 €
Développement économique	S.I. Kanton Réiden - Apports pour investissements à réaliser dans le cadre de la Z.I. Solupla	78 780,00 €
Gestion des eaux usées	Apports pour investissements au SI SIDERO	390 521,61 €
Protection de la nature	Apports pour investissements au SI SICONA-Centre	20 100,00 €
Logements à prix réduit (social)	Logements - Etudes en relation avec la création de logements	49 880,00 €
	Logements à coût modéré - Projet "Hohpels"	700 000,00 €
	Maison 10, Kuelebierg à Beckerich - Rénovation	40 014,00 €
Circulation	Frais d'études d'un concept de mobilité	42 430,00 €
	Frais d'études d'un concept de mobilité dans le cadre du nouveau campus scolaire	20 000,00 €
	Circulation : Mesures d'apaisement du trafic (installations techniques de voirie)	150 000,00 €
Parking	Parking : Aménagement d'un parking près du bâtiment CIS Beckerich	50 000,00 €
Voirie vicinale	Réaménagement du chemin "Alewee" à Oberpallen	2 000 000,00 €
	Diverses rues : Aménagement de trottoirs (quartier existant)	100 000,00 €
	Voirie : Beckerich - Renouvellement rue "Burgaass"	150 000,00 €
Cimetières	Aménagement d'un 'Bëschkierfecht' à Noerdange	160 655,62 €
	Réaménagement du cimetière à Elvange - Phase II	500 000,00 €

Ateliers	Atelier - Travaux de mise en conformité	200 000,00 €
	Atelier - Réaménagement de l'ancien centre culturel à Noerdange en espace de stockage de l'atelier communal	200 000,00 €
Alimentation en eau	Acquisition d'une génératrice de secours pour la station de pompage à Hovelange	75 000,00 €
	Réseau d'eau - Renouvellement de la conduite d'eau au "Gruefwee" à Elvange	400 000,00 €
Eclairage public	Eclairage public : Modernisation de l'éclairage public avec LED à capteurs intégrés ou autres techniques	50 000,00 €
Immeubles bâties et non bâties non affectés	Acquisition de bâtiments non affectés	600 000,00 €
Halls sportifs	Aménagement du nouveau terrain de baseball	500 000,00 €
	Hall sportif : Travaux de mise en conformité des accès pour personnes handicapées aux lieux ouverts au public	60 000,00 €
	Hall sportif : Nouveau tableau d'affichage et nouvelle sonorisation	145 000,00 €
Centres culturels et Salles de fêtes	Centre culturel Nic. Bosseler à Beckerich : Travaux de mise en conformité	200 000,00 €
Cultes	Eglise Noerdange : Réfection/Restauration de la toiture et façade avec restauration du mur adjacent	250 000,00 €

Lors de la discussion budgétaire, le conseiller Severin Boonen regrette que le budget ne prévoie aucun crédit spécifique pour permettre la réouverture de la brasserie « Millespennchen », alors que le sujet revient régulièrement dans les discussions. Il estime qu'il aurait été utile de prévoir des moyens pour relancer cette activité. L'échevin Patrick Wampach rappelle qu'il faut distinguer deux aspects : d'un côté les besoins matériels (locaux, aménagements, équipements), qui est déjà sur place, de sorte qu'aucun investissement particulier ne doit être prévu au budget de l'autre côté les questions liées au personnel et à l'organisation.

Le conseiller Laurent Klein constate que le budget est largement « dominé par l'école », ce qui reflète l'importance du futur campus scolaire. Il rappelle toutefois qu'il avait été convenu que la commune devait « penser plus petit » et appelle à une planification budgétaire plus claire et plus prévisible. Selon lui, la planification financière reste parfois vague et aurait besoin d'un support externe. Il regrette aussi que le plan pluriannuel de financement soit trop souvent élaboré dans l'urgence et estime qu'une approche plus stratégique permettrait de mieux orienter les prises de décision.

Le bourgmestre répond que la complexité des dossiers exige de plus en plus un cadre de pilotage rigoureux et que la commune devra probablement faire appel à une aide externe pour certains projets. Il explique que la situation sur le terrain et l'urgence de certains dossiers entraînent parfois des retards ou des changements de dernière minute, ce qui ne facilite pas la planification. L'échevin Patrick Wampach insiste sur l'importance des priorités en rappelant que l'on a tendance à se focaliser sur le projet dans son ensemble, mais qu'il ne faut pas sous-estimer tout ce qui se cache derrière en termes d'organisation, de suivi et d'impact financier.

Le conseiller David Bohler pose une question de compréhension au sujet des travaux à Oberpallen - Alewee, en demandant si l'intervention prévue dépasse la simple pose d'un nouveau revêtement. Le bourgmestre précise que les travaux comprennent également les réseaux, et ne se limitent donc pas à une couche de roulement.

À l'issue de la discussion, le conseiller Laurent Klein revient sur la forme de communication autour du budget et se demande s'il serait possible de présenter les informations de manière plus accessible aux citoyens, par exemple au moyen d'une brochure budgétaire (ou d'un document explicatif) qui pourrait être plus détaillée. Le bourgmestre accueille favorablement cette suggestion et déclare qu'il serait opportun d'étudier cette possibilité pour le prochain budget.

Le conseil communal arrête le budget rectifié 2025 et le budget 2026 à l'unanimité des voix.

2. Office social OS CARE - Approbation du budget rectifié 2025 et du budget 2026

Le conseil communal approuve le budget rectifié 2025 et le budget 2026 de l'Office social OS CARE. La participation communale au budget 2026 s'élève à 146.505,82 €, dont 119.375,38 € destinés à couvrir le déficit d'exploitation, 25.066,40 € pour le déficit lié aux activités et 50 € pour le fonds de roulement.

Il est précisé que l'augmentation du budget 2026 s'explique notamment par la location de nouveaux locaux par l'Office social, l'organisation de l'épicerie sociale à Redange et la reprise de celle-ci par l'association HUT - Hëllef um Terrain.

3. Office social OS CARE - Nomination d'un délégué au sein du conseil d'administration

Étant donné que le mandat de la représentante communale, Mme Renée Genot-Fischer, expire fin 2025, un appel à candidatures a été publié. Une seule candidature, celle de Mme Renée Genot-Fischer, ayant été reçue, le conseil communal vote à bulletin secret et désigne à nouveau Mme Renée Genot-Fischer, avec 7 voix pour et 1 voix contre, comme déléguée de la commune de Beckerich au conseil d'administration de l'Office social du canton de Redange pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2031.

4. SICONA-Centre - Programme d'action pour l'exercice 2026

Le conseil communal approuve le programme d'action annuel 2026 du SICONA-Centre, s'élevant à 506.176,50 € au budget ordinaire, dont 178.000,00 € à charge de la commune, et à 20.097,45 € au budget extraordinaire, financé par la commune.

Le bourgmestre signale que la réalisation du projet « Az » à Schweich est reportée à 2027, car la commune est encore liée par le contrat de bail en cours. Un projet relatif à des étangs au « Gringewee » à Beckerich est intégré au programme 2026.

La conseillère Mickels Schmartz souligne l'importance de la surveillance et de l'entretien des plantations par le syndicat et rappelle l'exigence d'un rapport annuel sur les mesures mises en œuvre. Elle signale que certains arbres plantés par le SICONA ne sont pas suffisamment entretenus. Le bourgmestre demande que les cas concrets soient transmis à l'administration communale afin que celle-ci puisse intervenir auprès du SICONA. Le conseiller Laurent Klein ajoute que lors de la présentation du programme en octobre, les responsables du SICONA ont annoncé avoir pu effectuer pour la première fois cette année un contrôle complet des arbres.

5. Actes et conventions

5.1. Acte notarié n°13296 du 14.11.2025 concernant une convention de concession d'un droit de superficie sur la parcelle cadastrale n°932, section B de Schweich

Conformément à la loi communale, le bourgmestre Thierry Lagoda quitte la salle et ne participe ni à la discussion ni au vote, l'acte concernant des membres de sa famille. L'échevin Claude Loutsch assure la présidence pour ce point.

Le conseil communal approuve à l'unanimité (7 voix) l'acte notarié n°13296 du 14 novembre 2025 relatif à une convention de concession d'un droit de superficie portant sur la cabane (pavillon) de chasse et le chemin d'accès y attenant, inscrits au cadastre de la commune de Beckerich, section B de Schweich, parcelle n°932, lieu-dit « In Kappesberg », signé avec les soeurs Myriam Seyler et Christiane Seyler. Le droit de superficie vise à garantir à long terme l'utilisation du pavillon de chasse et de ses environs immédiats comme aire de pique-nique librement accessible, en complément du réseau de sentiers de randonnée. Le droit de superficie est accordé pour une durée de 30 ans à compter du 14 novembre 2025, avec une prolongation tacite d'un an, le loyer annuel étant fixé à 100 €.

Le bourgmestre Thierry Lagoda rejoint la salle des séances.

5.2. SICONA Centre - Convention concernant la réalisation de projets de protection de la nature

Le conseil communal approuve la convention SICONA du 29 octobre 2025, conclue entre le collège échevinal et Mme Marie-Jeanne Schmit-Weicherding, autorisant la commune à réaliser des travaux de conservation de la nature sur la parcelle n°551/2117, au lieu-dit « Noerdingerbusch », section A de Noerdange. Les travaux portent notamment sur le déplacement et le clôturage du ruisseau dans le vallon naturel, l'aménagement de deux gués pour le passage du bétail, l'enlèvement d'un conduit dans l'ancien cours

d'eau, le démontage d'une ancienne clôture, l'incorporation de racines d'arbres dans le cours d'eau, ainsi que l'installation d'un abreuvoir solaire. Il est précisé que le site est relativement humide et que l'intervention vise à mieux canaliser la situation sur le terrain. La convention est conclue pour neuf ans, du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2034, et les frais liés aux travaux sont à charge de la commune.

5.3. Youth & Work - Contrat de prestation de service

Le conseil communal approuve le contrat de prestation de service Youth & Work, signé le 22 octobre 2025 entre le collège échevinal et la société Youth & Work s.à r.l. SIS, structure spécialisée dans l'accompagnement et le coaching de jeunes et jeunes adultes (16-29 ans) en situation de vulnérabilité ou sans emploi. Le contrat prévoit du coaching individuel, des ateliers collectifs et formations, ainsi qu'un suivi individualisé pendant 12 mois après l'atteinte des objectifs, avec la possibilité de coopérer avec des organismes tiers. Ces services restent gratuits pour les jeunes bénéficiaires - la commune finance les prestations via une compensation annuelle.

6. Projets extraordinaires :

6.1. Maison 10, Kuelebierg à Beckerich - Rénovation : Devis

Le conseil communal approuve le projet de rénovation de la maison sise 10, Kuelebierg à Beckerich, préalable à sa mise à disposition dans le cadre de la gestion locative sociale. Il est précisé que cette gestion sera assurée par la Croix-Rouge luxembourgeoise. Le devis, établi par le service technique communal en date du 27 novembre 2025, s'élève à 40.014,00 € TTC. Les travaux comprennent notamment la fourniture et pose d'une cuisine neuve ainsi que des travaux de traitement et d'élimination des moisissures liées à l'humidité, apparues après une période d'inoccupation.

7. Lotissement de la parcelle cadastrale n°843/3261, section C d'Elvange et Hovelange, au lieu-dit « Schmitzgässel »

Le conseil communal approuve le lotissement de la parcelle cadastrale n°843/3261, située à Hovelange, au lieu-dit « Schmitzgässel », en deux lots.

Le bourgmestre précise que la contrainte du « gabarit protégé » ne concerne qu'une partie du bâtiment visé et que le lotissement est conforme au PAG. Le conseiller Severin Boonen rappelle son idée d'une éventuelle réglementation communale visant à soutenir financièrement les propriétaires de bâtiments classés monuments nationaux en raison des coûts supplémentaires auxquels ils doivent faire face. Le bourgmestre explique que ce point n'a pas encore été abordé au collège échevinal.

8. Confirmation de règlements de circulation d'urgence du collège échevinal

Le règlement d'urgence adopté par le collège échevinal en date du 26 novembre 2025, relatif au chemin vicinal « Steckelwee » à Noerdange, en raison de travaux de raccordement réalisés par CREOS, est approuvé à l'unanimité par le conseil communal.

9. Subsides divers

Le conseil communal a approuvé l'attribution de cinq subventions pour un montant total de 500 € aux associations suivantes :

- Fondation Autisme Luxembourg : 100 €
- APEMH Fondation : 100 €
- AIDE AUX ENFANTS HANDICAPES DU GRAND-DUCHÉ A.S.B.L. : 100 €
- Fondation « Ecole de musique de l'UGDA » : 100 €
- FleegeElteren Lëtzebuerg asbl : 100 €

10. Atelier communal : Création d'un poste dans la carrière E - Artisan DAP

Dans le cadre de la réorganisation de l'atelier communal, le collège échevinal propose de créer un poste à temps plein (100 %) et à durée indéterminée dans la carrière E – Artisan DAP, sous le régime de la convention collective des salariés de l'État, avec son avenant pour les salariés de la commune de Beckerich.

Le bourgmestre explique que ce poste est conçu comme un poste de concierge pour le nouveau campus scolaire. Il souligne que cette décision a été prise délibérément dans la carrière E, car le campus et le hall sportif contiennent de plus en plus d'éléments techniques : la commune vise un profil qui correspond davantage à celui d'un technicien en gestion des bâtiments. Il ajoute que ce renfort est également

nécessaire d'un point de vue organisationnel, car le fonctionnement repose actuellement sur un nombre limité d'employés. Il précise que le poste, une fois créé, sera publié.

Le bourgmestre indique également que la personne engagée prendra en charge une partie de la gestion des salles (site campus/hall sportif/salles de fêtes). La conseillère Mickels Schmartz demande si un cours de sport peut être organisé pendant les vacances ou si la fermeture systématique du hall sportif restera d'actualité. Le bourgmestre répond que la fermeture pendant l'été reste importante pour effectuer les travaux d'entretien et il confirme également une fermeture pendant Noël, tout en précisant qu'il clarifiera les modalités exactes, l'intention n'étant pas de fermer pendant toutes les périodes de vacances.

Le conseiller Severin Boonen indique qu'il comprend le besoin de renforcer le service, toutefois il ne puise pas soutenir la proposition dans le cadre retenu, en relevant notamment la tâche de 36 heures liée à ce régime au lieu de 40 heures pour une tâche complète. Sur cette base, il annonce qu'il ne votera pas le point.

Le conseil communal adopte la création du poste avec 7 voix pour, 1 voix contre (Severin Boonen).

11. SEA Dillendapp : Création d'un poste de salarié à tâche intellectuelle, carrière C3 de la CCT SAS

Pour consolider l'organisation de son service d'éducation et d'accueil (SEA) Dillendapp et garantir durablement le respect des exigences réglementaires en matière de qualification et de ratio d'encadrement, le conseil communal crée un poste de salarié à tâche intellectuelle, carrière C3 de la convention collective de travail SAS, à 100 % et à durée indéterminée. Le bourgmestre explique que la commune cherche à privilégier la création des postes à temps plein afin de conserver une marge de planification et d'assurer une continuité plus stable dans l'encadrement. Cette création de poste est adoptée à l'unanimité.

12. SEA Dillendapp : Création d'un poste de salarié à tâche manuelle, carrière C1 du CCT SAS

Toujours pour le SEA Dillendapp, le conseil communal unanimement décide de créer un poste de salarié à tâche manuelle, carrière C1 de la convention collective de travail SAS, à 100 % et à durée indéterminée, afin de remplacer un ancien poste existant d'aide-cuisinier encore régi par la convention collective des salariés de l'État (avec avenant communal), régime désormais non applicable au SEA Dillendapp depuis le passage du personnel sous la CCT SAS.